

VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE

La VAE est une démarche d'évaluation individuelle qui a pour objectif l'obtention, totale ou partielle, d'une certification sur la base des expériences professionnelles, associatives, bénévoles, syndicales de l'individu. Cette certification peut être **un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle** qui doit être inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Nous proposons un accompagnement pour les diplômés des secteurs du Sanitaire et Social et de la santé

Pré-requis

Justifier de l'avis de recevabilité administratif délivré par le Certificateur du diplôme. (livret1)

Rythme

L'accompagnement se déroule sur des séances de 2 à-3 heures en moyenne, jusqu'à une durée totale de 24 heures, et tout cela de façon individuelle.

Lieu de formation

Maison Saint Pierre - Avenue Saint Pierre, 12000 RODEZ

Accessibilité Handicap /Un référent handicap assure la  faisabilité organisationnelles, matérielles et pédagogiques de l'accompagnement.

L'équipe

Un conseiller vous accueille sur le suivi administratif

Un Accompagnateur VAE vous propose une méthodologie

pour décrire et analyser les activités et il vous prépare à l'oral.

Un Formateur expert intervient en cours d'accompagnement pour s'assurer que les activités décrites sont bien en lien avec le référentiel du diplôme.

Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement est une aide méthodologique proposée au candidat pour rédiger **son Livret 2** pour préparer l'entretien avec le jury.

Un retour sur le parcours du candidat : faire un inventaire de ses expériences professionnelles pour choisir les plus pertinentes par rapport au référentiel du diplôme ou du titre visé.

Décrire et expliquer le contexte des activités et des procédures mises en œuvre.

Une préparation de l'entretien avec le jury : le formateur explique le déroulement et le type de questions qui pourraient être posées au candidat au regard de son expérience. En fin d'accompagnement, il sera effectué un oral blanc qui permettra de faire une validation finale de l'accompagnement.

Méthode pédagogique :

L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels en présentiel. Des échanges mails ou téléphoniques entre deux entretiens physiques complètent le suivi. Les travaux effectués sont identifiés dans un livret de suivi candidat.

Modalités d'évaluation :

Lors d'un oral devant un jury, présenter son livret 2. Durée variable.

Tarifs

Pour les 24 heures d'accompagnement: 1680,00 €

Différentes prises en charge possibles : Plan de formation, CPF, CPF de transition, OPCO, Pôle emploi.